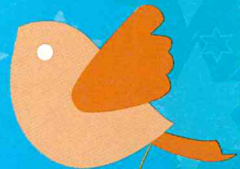


Bulletin municipal  
Mars 2014  
N°21

# Margerie Chantagret







Bientôt la relève Municipale. C'est la dernière fois que je m'adresse aux habitants et sympathisants de Margerie dans ce mot du Maire. Après bientôt 31 ans de vie municipale, le temps est venu, pour moi, de mettre fin à cette responsabilité de tous les jours.

En septembre 1997, lorsque j'ai accepté d'être à la tête de la commune, j'étais, déjà, très occupé professionnellement. Mais, Margerie est mon village, et si j'ai pris la responsabilité de gérer la Municipalité, c'est que je croyais en la poursuite de son développement. On ne peut faire seul, il est essentiel que la population adhère aux initiatives de ses élus, et les soutienne dans leur action. Fort heureusement, le dynamisme et les initiatives ont dépassé, de loin, mes espérances.

Je remercie, sincèrement, les équipes municipales successives (composées d'adjointes et adjoints dévoués, avisés, efficaces, et de conseillères et conseillers dynamiques et entreprenants) qui ont permis d'aller de l'avant. C'est ainsi que de grands projets, comme l'école ou l'aménagement du Bourg, ont pu aboutir.

Je souhaite me consacrer à ma famille qui durant 31 ans m'a apporté son soutien, en subissant, parfois, les affres et les tourments suscités par mes obligations.

Nous avons fait du travail, il en reste : c'est la vie.

Que Margerie soit toujours accueillant, avec ses agriculteurs, ses artisans, ses commerçants, ainsi que toutes les associations qui font vivre et développer un village.

C'est mon souhait le plus cher.

Marcel Faure

**MAIRIE DE MARGERIE-CHANTAGRET**  
Téléphone : 04 77 76 35 23 - Fax : 04 77 76 36 25  
E-mail : [mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr](mailto:mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
Mardi : de 16h à 19h  
Jeudi : de 9h à 11h  
Vendredi : de 17h à 19h

## Sommaire

Le mot du Maire.....	p. 2
Infos Mairie.....	p. 3-6
Evénement "Fleurir la Loire".....	p. 7
Sou des écoles.....	p. 8
<b>Education</b>	
Réforme des rythmes scolaires.....	p. 8
Les représentants de Parents d'élèves.....	p. 9
<b>CCAS</b>	
Repas de nos aînés.....	p. 10
Nos aînés ont du talent.....	p. 10
Colis de Noël.....	p. 11
<b>Vie Associative</b>	
Club de l'Amitié.....	p. 11
Compagnie Music-hall.....	p. 12
Société de chasse.....	p. 12
Comité Sports et Loisirs.....	p. 13
Alpagas de Margerie.....	p. 14
Anciens combattants de Margerie.....	p. 15
ADMR.....	p. 16
<b>Zoom</b>	
Hier et aujourd'hui.....	p. 16
Bibliothèque de Margerie.....	p. 17
Bénévoles à l'honneur.....	p. 18
CEI - Jeunes lycéens étrangers, cherchent famille d'accueil.....	p. 18
Entente Sportive du Haut Forez.....	p. 19
<b>Clin d'œil</b>	
Travaux du terrain de foot de Margerie.....	p. 20
Civisme - Bien vivre ensemble.....	p. 20
Bien-être - Version Beauté.....	p. 21
<b>Dossier</b>	
Conseils pratiques pour lutter contre les escroqueries sur internet.....	p. 22
La sécurité routière - Info routes 42.....	p. 22
Consignes de Sécurité et équipement pour conduire en hiver.....	p. 23
Une campagne pour boire moins.....	p. 24
Château de Rousset.....	p. 25-26
Assainissement.....	p. 26
<b>Travaux</b>	
Investissement 2013.....	p. 27
Paroisse Ste Thérèse.....	p. 28
Etat Civil.....	p. 29
Loire Forez.....	p. 30-31
Photos de classes scolaires.....	p. 32

Réalisation et impression



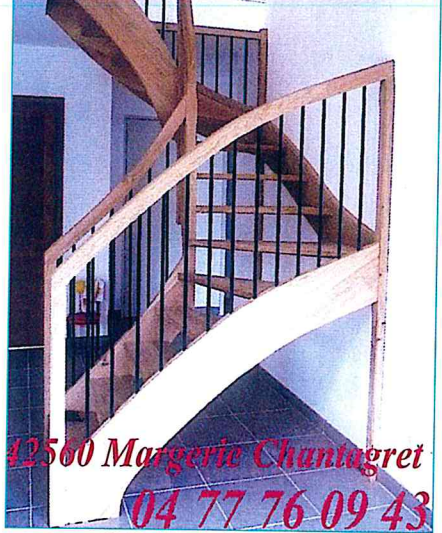
à SAINT-CYPRIEN - Tél. 04 77 36 77 65  
Imprimé avec des encres végétales, sur du papier issu de forêts gérées durablement.



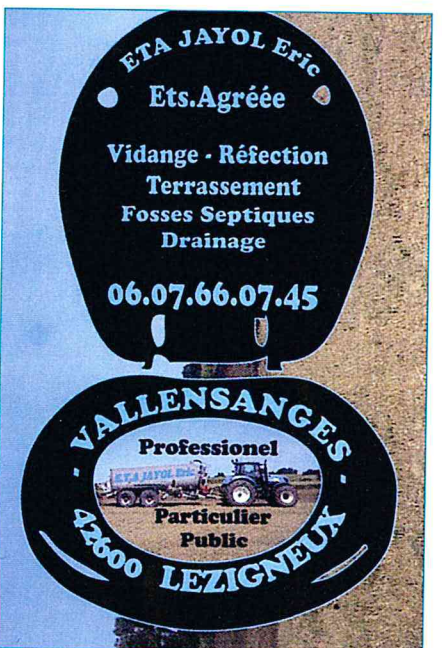
## Les tarifs de location des salles sont reconduits

	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Tarifs 2013	CAUTION 2013	Tarifs 2014	CAUTION 2014
Salle des Fêtes				800 €		800 € Inchangé
Commune	165 €	170 €	185 €		185 € Inchangé	
Hors Commune	278 €	285 €	285 € Inchangé		285 € Inchangé	
Associations Cantonales Repas de Classes	88 €	100 €	100 € Inchangé		100 € Inchangé	
Comité Sports et Loisirs Cours de Zumba	-	-	100 €	800 €	100 € Inchangé	800 € Inchangé
Salle des Associations				300 €		300 € Inchangé
Commune	45 €	50 €	60 €		60 € Inchangé	
Location Association Music-Hall	12 €	12 €	12 € Inchangé		12 € Inchangé	

## Escaliers du Forez Fabrication & Pose



42500 Margerie Chantagret  
04 77 76 09 43



Toutes les associations qui ont leur siège social à Margerie-Chantagret, ont le droit à une location gratuite.

A l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il est décidé que le Sou des Ecoles et le Comité des Sports et Loisirs ont droit à deux locations gratuites.

Rappel : la location de la salle des associations est réservée exclusivement aux habitants de Margerie et aux associations.

## Service eau Potable - Tarifs 2014

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal proposent à l'unanimité de maintenir les tarifs du Service de l'eau potable :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 les tarifs suivants restent inchangés :

### - CONSTRUCTION BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

- Forfait pour la construction d'un branchement d'eau potable comprenant la fourniture et la pose d'un robinet de prise en charge, d'une bouche à clé, de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 25 cm, de grillage avertisseur, d'un regard de compteur hors gel, d'un robinet d'arrêt et d'un clapet anti-retour : 733.00€ / HORS TAXES

- Forfait pour la construction d'un branchement d'eau potable comprenant la fourniture et la pose d'un robinet de prise en charge, d'une bouche à clé, de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 32 cm, de grillage avertisseur,

d'un regard de compteur hors gel, d'un robinet d'arrêt et d'un clapet anti-retour : 766.00€ / HORS TAXES

- Plus value pour la réalisation d'un branchement d'une longueur supérieure à 15 ml : 1.99€ / HORS TAXES

### 2 - REOUVERTURE D'UN BRANCHEMENT - CONTRAT D'ABONNEMENT

- Lors d'un changement de propriétaire ou de locataire : 51.00€ / HORS TAXES

### 3 - REMPLACEMENT COMPTEUR D'EAU HORS USAGE IMPUTABLE AU PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE : 102.00€ HORS TAXES

Le tarif des eaux usées relève de la compétence de Communauté d'Agglomération Loire Forez



## Fourniture eau - Syndicat Val de Curaize - Syndicat de la Vidrezonne

Tarifs pour la fourniture d'eau au syndicat Val de Curaize ainsi qu'au syndicat de la Vidrezonne :

	2014
Fourniture eau au Synd. Val de Curaize et au Synd. De la Vidrezonne	0.70 euros hors taxes le mètre cube

## Fiscalité : Vote des trois taxes

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti de l'année 2012. Il précise que le montant total de ces taxes s'élevait pour 2012 à 154 767 euros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter ces taux à hauteur de 1% ainsi le produit fiscal collecté serait d'environ 156 325 euros nécessaire à l'équilibre financier du budget, ce qui représenterait un apport fiscal supplémentaire de 1 558 euros.

	TAUX 2010	TAUX 2011	TAUX 2012	TAUX 2013
Taxe d'Habitation (TH)	8,36 %	8,45 %	8,58 %	<b>8,67 %</b>
Foncier Bâti (FB)	14,13 %	14,27 %	14,48 %	<b>14,62 %</b>
Foncier Non Bâti (FNB)	35,19%	35,39 %	35,92 %	<b>36,28 %</b>

## Pour information : Subventions Communale

Ci-dessous la liste des associations qui ont pu bénéficier d'une subvention versée conformément au vote du budget de la commune , à savoir :

- CLUB AMITIE : 100€
- ASS. SPORTIVE COLLÈGE ST ROMAIN : 31€
- SYND. PARAGRELE : 400€
- ASS ANCIENS COMBATTANTS : 100€
- COMITE SPORTS ET LOISIRS : 330€
- ASS AMIS MEDIATHEQUE : 105€
- SOC. DE CHASSE DE MARGERIE : 80€
- AMICALE SAPEURS POMPIERS ST JEAN SOLEYMIEUX : 90€
- CENTRE DE LOISIRS LES FOUGÈRES : 200€
- SOU DES ECOLES DE MARGERIE : 400€
- OGECE ECOLE ST ANNE SOLEYMIEUX : 150€
- UDDEN : 20 €



**GONON**  
Depuis 1884

propose votre maison ou extension  
en ossature bois !!!!

- Essence : DOUGLAS de pays sélectionné et scié par nos soins.
- Ossature : 140 mm.
- Isolation conseillée : Laine de bois et chanvre / Murs 140 mm + 75 mm - Plafond 300 mm.
- Délais : 8 mois.
- Fabrication & Pose : Possibilité de hors d'eau hors d'air / Prestations globales via notre réseau.
- Devis : Gratuit.
- Norme : RT2012.
- Fourchette de prix : 905 € TTC / m<sup>2</sup> / (Hors d'eau Hors d'air).

Contactez nous : **04 77 76 33 06**

Le bourg - 42560 MARGERIE CHANTAGRET - contact@leboisgonon.com

Une envie de bois...





## Choix du prestataire pour le restaurant scolaire - Année 2013-2014

La proposition du Lycée Sainte Claire pour le prix du repas livré pour l'année scolaire 2013/2014 est de 3.40 euros pour un menu traditionnel à quatre composants et la gratuité du pain le lundi. Le repas de Noël et la semaine du goût sont reconduits à l'identique de l'année précédente.

## Tarifs cantine et garderie périscolaire - Année scolaire 2013/2014

Ci-dessous, vous trouverez le tarif des repas servis aux enfants, aux enseignants et aux employés communaux pour l'année 2013/2014 et de la garderie :

Restaurant Scolaire	Tarif 2012/2013	Tarif 2013/2014
Repas enfant	3,25 €	3,40 €
Repas enseignant	5,50 €	5,65 €
Repas employé communal	3,25 €	3,40 €

Garderie périscolaire	Tarif 2012/2013	Tarif 2013/2014
Garderie du matin	1,10 €	1,20 €
Garderie du soir	1,10 €	1,20 €
Paiement par titres CESU matin	1,35 €	1,45 €
Paiement par titres CESU soir	1,35 €	1,45 €

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal décident de proroger le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5 € à compter de chaque quart d'heure non justifié et entamé.

## Cimetière - Concession

Les tarifs pour les concessions de cimetière restent inchangés :

	2013	2014
Concession perpétuelle	220 € le mètre carré	220 € le mètre carré
Concession cinquantenaire	130 € le mètre carré	130 € le mètre carré

## Cimetière - Mur - Demande de subvention auprès du Conseil Général de la Loire au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité 2013

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'effectuer un jointage sur le mur du cimetière côté route. Il présente différents devis aux membres du Conseil Municipal.

Le devis de l'entreprise de maçonnerie Lilian THEOLEYRE s'élève à 8 218.50€ HT, soit 9 829.33€ TTC.

Une aide du Conseil Général peut être sollicitée au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité 2013.

**PROXIMECA**



Centre Technique Automobiles Toutes Marques

**GARAGE - CARROSSERIE**  
**BARTHÉLEMY Alain**

**Tél. 04 77 76 36 14**

18 Sagnes - 42560 Margerie Chantagret • Fax 04 77 76 31 56  
E-mail : alain.barthelemy11@wanadoo.fr

**CLÉMENT Marie-Line**  
**Primeurs**



Présents sur les marchés de la Région

Qualité - Prix - Tradition

**04 77 76 04 09**

18 avenue J. Moulin - 42610 ST ROMAIN LE PUY



## Permis de construire 2013 sur la commune de Margerie-Chantagret

Nom du pétitionnaire	Nature de la demande	Etat
M. SALANON Jean	Tunnel	Refusé
Mme M. MALHIERE Sébastien	Maison d'habitation	Accordé
Mme M. VIALLO Edith/BARRET Philippe	Maison d'habitation	Accordé
Mme M. CIZERON Hervé	Maison d'habitation	Accordé
M. ROBIN Thierry	2 maisons individuelles	Accordé
ESCALIERS DU FOREZ (M. Tronel)	Construction d'un garage	Accordé
Mme M. ROCHE Christophe/BEGON Emilie	Maison d'habitation	Accordé
M. TRONEL Alexandre	Maison d'habitation	Accordé
M. BOREL Yannick	Construction d'un garage	Accordé
S.C.I. MAB (M. Barthélemy Alain)	Extension atelier garage	Accordé
M. VASSEL Bernard	Abri de jardin	Accordé
SCI MOULIN BRUNEL (M. Brunel Laurent)	2 maisons individuelles	En cours
ESCALIER DU FOREZ (M. Tronel)	Agrandissement d'un garage + modification des ouvertures	Refusé
M. THEOLEYRE Lilian	Maison d'habitation	En cours

## S.A.R.L. MARCHAND



Plomberie - Zinguerie  
Chauffage - Sanitaire  
Electricité - Energies  
Renouvelables

Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX

e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr

## CalorSol

Spécialiste en Energies Renouvelables

- Chauffage bois/granulés
- Solaire photovoltaïque/thermique

Bureau d'études eau et assainissement

- Maîtrise d'œuvre / AMO / Particuliers
- Filtres plantés de roseaux

Route de Montbrison  
42560 Margerie Chantagret  
Tél./Fax : 04 77 76 36 71

calorsol@orange.fr

## Pascal Cuisson

06.47.37.86.95

Le Bourg - 42560 Margerie Chantagret

Fax: 09.72.13.91.06

contact@pascalcuisson.fr

www.pascalcuisson.fr



*Le courtier est un véritable gain de temps, gain d'argent  
et la sécurité de mener à bien vos projets*

Conseiller financier - Investissement locatif - Rachats de prêts - Créations S.C.I.



## Fleurir la Loire 2013

Campagne fleurissement et cadre de vie en Loire 42 : Maisons fleuries

Dans la catégorie villages zone de Montagne : Communes situées à plus de 600 m d'altitude

1ère catégorie B : communes de 501 habitants à 1000 habitants : 10 communes inscrites dont :

MARGERIE CHANTAGRET 3<sup>ème</sup> PRIX





Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants (sorties, transports, intervenants,...).

Ces projets sont organisés pour nos enfants.

Le sou finance aussi différentes fêtes qui jalonnent l'année comme la fête de Noël, le carnaval et la kermesse.

Voici quelques manifestations prévues sur l'année 2013/2014 :

- Vente de cidre et de jus de pomme
- Soirée dansante
- Spectacle de Noël
- Loto : le 19/01/2014
- Vente de muguet
- Carnaval

- Kermesse

Le Sou des Ecoles a donc un rôle important au sein de l'école. Et c'est pour toutes ces raisons qu'il est important que de nouveaux parents nous rejoignent chaque année, que ce soit pour une implication ponctuelle ou tout au long de l'année, toute aide est la bienvenue !



## Education

### Réforme des rythmes scolaires

Mr le Maire informe les différents membres du Conseil Municipal que les parents ont fait de nombreux mouvements et manifestations pour montrer leur désaccord total envers la réforme des rythmes scolaires.

Un rendez-vous a eu lieu avec Mr THOMAS, adjoint d'inspecteur de circonscription le mardi 17 décembre à 18h30, à la mairie.

Les membres du Conseil Municipal ont confirmé à l'unanimité leur refus d'adopter cette réforme et mettent en avant les difficultés pour mettre en œuvre la prise en charge des enfants en périscolaire par rapport au coût engendré.

Mr le Maire relate l'importance et précise que la laïcité doit être respectée par tous et que cette réforme doit concerner tant l'Ecole Privée que l'Ecole Publique.

Ainsi, il est indispensable que l'Education reste entièrement Nationale. Nous refusons de ce fait que la commune assure les responsabilités de cette réforme. Et nous demandons qu'elle soit accompagnée d'une refondation réelle avec comme principal objectif les intérêts de l'enfant.

En conséquence et conformément aux décisions prises par les membres du Conseil Municipal, nous demandons un moratoire d'application pour la rentrée 2014 pour notre commune.







## Les représentants de Parents d'élèves...

Les représentants de Parents d'élèves élus instaurent un dialogue entre les parents, l'équipe enseignante et la Mairie.

Lors des conseils d'école, nous pouvons aborder l'ensemble des sujets qui concernent la vie scolaire : cantine, garderie, bâtiment, sorties scolaires...

Pour cette année scolaire 2013-2014, le principal sujet concerne les rythmes scolaires. En effet, nous sommes contre cette réforme.

Voici une des nombreuses questions soulevées par ce décret : Comment payer 8 intervenants pour notre école ? En augmentant les impôts, VOS IMPÔTS !!!

Cette réforme ne tient pas compte des rythmes chronobiologiques de l'enfant : Un grand nombre d'enfants vont rester à l'école avec les mêmes amplitudes horaires et se lever un jour de plus pour apprendre ce qui va se traduire par de la fatigue. Les réponses à nos interrogations faites par les Institutions sont en décalage avec l'intérêt des enfants. Plusieurs communes qui l'ont mis en place en 2013 font marche arrière car à partir du jeudi les enfants ne suivent plus et sont épuisés.

L'éducation nationale se décharge de la compétence pour les heures de périscolaire (TAP : temps d'Activités Périscolaires) et laisse aux communes le soin de les financer, là encore le fossé des inégalités se creuse encore plus entre les communes qui ont des moyens humains, financiers et matériels et celles qui n'en ont pas.

Si ces T.A.P. se traduisent pour nos enfants par des heures de garderie, nous disons et le répétons haut et fort : NON, NON et NON

Pour tenter de nous faire entendre et faire comprendre aux familles et aussi à tous les habitants de la commune les conséquences de cette réforme, nous nous mobilisons de différentes façons :

- Le 13 novembre 2013 : organisation d'une journée boycott : 0 enfant à l'école ce jour ; suivi en soirée d'une réunion d'information (débat) avec la présence de l'inspecteur de la circonscription, de certains de nos élus (conseiller général, maire et conseillers municipaux),
- Le 15 novembre : rencontre avec le député de la circonscription,
- Le 23 novembre : manifestation à Montbrison,
- Le 30 novembre : manifestation à Saint Etienne et participation à une réunion en Préfecture avec l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint au premier degré,
- Le 6 décembre : occupation de l'école : nous avons expliqué aux enfants cette réforme et les raisons de notre démarche.

Votre mobilisation ne faiblit pas car nous envisageons d'autres actions, notamment une nouvelle manifestation début février.

Et ne croyez pas que Margerie Chantagret soit un cas isolé : le nombre de communes faisant part de leur mécontentement voire de leur opposition à cette réforme croît de jour en jour, notamment dans notre département.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter par mail : parentsselevs.margerie@gmail.com ou via notre blog :

<http://representantsparentsselevsmargerie.blogspot.fr/>

es représentants des parents d'élèves de Margerie-Chantagret.

Carine NICOLI WURTZ, Laëtitia TORRENS GOUSSET,  
Ségolène CHALLE, Eric FAYE, Olivier BAYLE,  
Nicolas REYMOND et Nicolas REY.



L'école avec les banderoles lors du boycott du 13 novembre 2013



Manifestation devant la sous-préfecture de Montbrison



Avant le départ pour la manifestation de St Etienne. Dans les rues de St Etienne le 30 novembre 2013



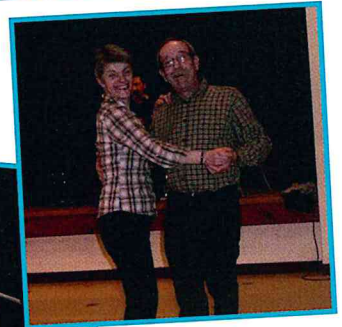


## Repas de nos aînés

C'est toujours avec une grande ponctualité que les bénévoles du CCAS ont pu se retrouver le 6 avril 2013 dès 9 h du matin ce jour afin de mettre en place la salle, installer les tables aux couleurs du printemps.



## Nos aînés ont du talent



Chacun a pu partager ce moment d'amitié et apprécier la présence de l'artiste Didier MAURIN qui a animé cette journée, en proposant une balade musicale où la poésie de Brassens a su se mêler, aux mélodies des chansons d'autrefois. Artiste qui a su enchanter son public et « qui a chanté des chansons du temps ou les retraités d'aujourd'hui n'étaient pas ceux du temps des cerises et des froufrous. »

## Domaine de la Pierre Noire



*Côtes du Forez*

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée  
Mis en bouteille à la propriété  
Expédition de bouteilles

**Maxime GACHET**

Vigneron récoltant

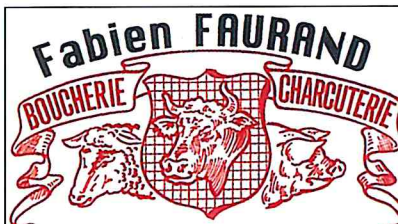
Tél. 06 33 41 18 86

ou 04 77 76 08 54

[domainedelapierrenoire@wanadoo.fr](mailto:domainedelapierrenoire@wanadoo.fr)

Route de Margerie 42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Siret N° 48447196600024



**Le Bourg - 42560 ST-JEAN SOLEYMIEUX**  
**Tél. 04 77 76 70 36**

**Au Magasin et sur Vos Marchés**

Mardi : Feurs  
Mercredi : Veauche (verrière)  
Jeudi : Montrond les Bains  
Vendredi : Verrières en Forez (l'après-midi)  
Samedi : Montbrison

*Mon About Premier*  
*"La Qualité"*

- Bœuf Limousin
- Veau Fermier
- Agneau de Pays
- Volailles Fermières
- Charcuterie ARTISANALE
- Saucissons et Pâtés MAISON



## Colis de Noël

Cette année nous n'avons pas dérogé à la règle pour la distribution des colis de Noël et c'est par équipe que les membres du CCAS ont pu faire « la tournée » au domicile des aînés du village pour leur remettre un colis de fête.

15 colis destinés aux couples et 23 aux personnes seules furent ainsi distribués contenant des produits de qualité et le choix des Caves Vernet cette année encore ne nous a pas déçus : épicerie fine, terrines, plats cuisinés, gourmandises sucrées, chocolat, gâteaux, vins fins etc...



## Club de l'Amitié

Encore une année et notre club de l'Amitié est toujours présent dans notre commune, une année avec des joies, mais aussi des peines, mais la vie continue.

C'est pour cela que je vous retrace sa création en 1997 sur demande de Marcel Faure Maire de Margerie.

L'objectif principal était d'avoir un lieu de rencontre pour les habitants de la commune et des alentours.

Cet objectif a été atteint, mais parfois avec la trésorière et la secrétaire nous sommes un peu déçus du manque de présence de nos adhérents.

J'entends déjà les « oui mais » c'est les vacances, j'avais de la famille ce jour, il fait beau etc....

Je vous comprends, mais nous sommes là tous les mardis pour vous accueillir et c'est grâce à vous les adhérents que le Club vit et nous

permet de nous retrouver dans une bonne ambiance, de se rappeler des souvenirs, de fêter les anniversaires.

S'il n'y en avait pas, on dirait « à Margerie on a rien, la municipalité ne fait rien etc... »

Alors pour terminer, je suis toujours heureux de vous retrouver.

Réfléchissez et faites nous part de vos idées pour la prochaine Assemblée Générale, aux alentours de mi-février 2014.

Nous sommes disposés à accueillir de nouveaux adhérents sans distinction d'âges. Adressez votre demande au Président, ou venez nous rejoindre le mardi après-midi à partir de 14 heures salles des Associations de Margerie.

Je vous souhaite une bonne année 2014, pour vous, votre famille et tous vos amis, bien du bonheur, et surtout une très bonne santé.

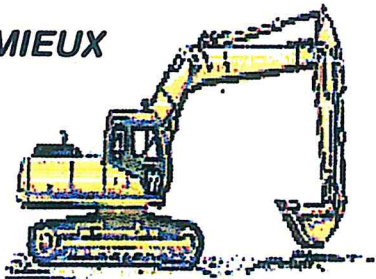
*Le Président, Jean Rendla*

## S.A.R.L. CHAUT FOLLEAT

Travaux Publics

“Fontamalard”  
42560 - SOLEYMIEUX

Tél./Fax : 04 77 76 31 03  
Port : 06 30 10 34 06



## VALADIER

SARL

matériel agricole

Réparation - Vente  
Toutes marques

42380 LURIECQ

**04 77 50 11 17**

THEOLEYRE Yohan / CHAUVÉ Sébastien

Électricité Générale Bâtiment  
Neuf et Rénovation  
Automatisme Portail  
Chauffage  
Antenne.....

20 Nouvelle Avenue

42550 USSON EN FOREZ

Tél/Fax : 04 77 46 44 03

Port. : 06 86 59 11 12

Mail : theochau.elec@orange.fr

Eliane VRAY-SURIEUX  
BRODELIA

Une Envie de Broderie ?  
COUTURE-RETOUCHES-MENAGE

2 place de la mairie  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

04.77.76.36.65

N°SIRET 448 087 445 00012

eliane.vray-surieux@orange.fr





## COMPAGNIE MUSIC-HALL

« Faut rigoler, faut rigoler, avant que le ciel nous tombe sur la tête ».

On ne va certainement pas s'en priver, surtout, si le soleil brille, brille, brille sur la mer qu'on voit danser le long des golfes clairs. Aura-t-il rendez-vous avec la lune, tant qu'il y aura des étoiles ? Lorsque l'orage grondera, le jour où la pluie viendra ? La Compagnie Music-Hall propose de vous emmener surfer sur la vague de la chanson populaire interprétée avec humour, avec passion, avec amour ou émotion, lors de son nouveau spectacle :

**“Le Ciel, le Soleil et la Mer”**

VENEZ NOUS RETROUVER NOMBREUX  
AU THÉÂTRE DES PENITENTS à MONTBRISON  
VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 AVRIL à 20H30  
RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS  
MAISON DU TOURISME MONTBRISON 04 77 96 08 69  
Contact artistique : Freddy 04 77 76 53 02  
fcostechareyre@orange.fr



NOUVEAU SPECTACLE 2014

## Société de Chasse

Actuellement notre société de Chasse, qui est la plus ancienne de la commune, compte 19 chasseurs adhérents.

Les membres du bureau sont :

- Co-Présidents : Mr Julien CHAUVÉ  
et Mr Romain LACHAT
- Trésorier : Mr Jean LACHAT
- Secrétaire : Mme TRONEL

Nous avons organisé une tripe qui a attiré de nombreuses personnes de la commune et des alentours.  
Cette journée va être reconduite le DIMANCHE 6 AVRIL 2014.

La saison de chasse débute du 15 Août et se termine fin février. Nous assurons une gestion rigoureuse du gibier par :

- la plantation de culture à gibier
- la régulation du gibier.

Gageons que les générations futures poursuivent nos actions afin de préserver cette tradition ancestrale et rurale qu'est la pratique de la chasse.

*Julien Chauve*

Brigitte MOUILLAUD  
BRI'TIFS  
Coiffeuse à domicile



HOMMES, FEMMES, ENFANTS



Le bourg  
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET  
TEL : 04 77 76 34 18  
Portable : 06 32 42 83 99  
E-mail : antoine.mouillaud@orange.fr

OLIVIER GRAND 0698080244  
NICOLAS STIRE 0670022908

• 26 rue Chantelauze 42600 Montbrison  
• Route de Montbrison 42560 Margerie Chantagret  
WWW.styl-o-deco.fr contact@styl-o-deco



## Comité Sports et Loisirs

Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité Sports et Loisirs de Margerie Chantagret vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 ainsi qu'une très bonne santé.

Au cours de cette nouvelle année nous allons continuer à essayer de vous divertir avec :

- Deux spectacles d'hivers en février et décembre
- La randonnée pédestre en mars
- La fête de la musique le vendredi 20 juin
- La fête patronale en juillet
- Le vide grenier et le don du sang en Octobre
- Un cours de Zumba tous les mardi soir

Le comité Sport et Loisirs est au service de tous les habitants mais c'est aussi l'affaire de tous, c'est pour ça que vous êtes tous cordialement invités à son assemblée générale le vendredi 28 février à 20h30 à la salle des associations.

Ce sera l'occasion de faire le bilan 2013 et de parler du programme 2014 mais aussi de recruter de nouveaux bénévoles et d'écouter vos attentes que nous tenterons de satisfaire comme cela a été fait pour la Zumba.

Quelques numéros de téléphone pour nous contacter :  
04 77 58 14 18 - 06 81 46 10 12



**ENTRETIEN  
CRÉATION  
ESPACES VERTS**

**TISSOT**  
PAYSAGES

**Les Clématites  
42290 SORBIERS**

**Tél. 04 77 53 21 22  
Fax 04 77 53 14 01**



## Association Les Alpagas de Margerie

La famille des Alpagas s'est encore agrandie...

Après les deux naissances de 2012, trois nouveaux bébés sont nés cette année : Bella le 14 mai, Backam le 2 juillet et Beid le 5 octobre. Tous les prénoms sont des noms d'étoiles. Nous avons maintenant 10 Alpagas.

Les faits marquants de 2013 ont été :

- La fête de la tonte des Alpagas le dimanche 12 mai a été réussie grâce au nombreux public et a l'excellent travail de Pascal notre tondeur Breton. Même nos Alpagas étaient contents !
- La fête des Alpagas de Margerie le dimanche 8 septembre a malheureusement été un peu gâchée par la pluie. Notre petite Alhéna a conquis le cœur du courageux public en acceptant docilement tous les câlins et caresses des petits et des grands. La tombola pour adultes a permis à une famille de Luriecq de gagner deux repas gracieusement offert par le Chantegrillon.

Nous avons également participé au concours Européen de Lamas et Alpagas à coté de Troyes. Les deux animaux que nous avons présentés ont obtenu un 1<sup>er</sup> prix et un 3<sup>e</sup> prix dans leur catégorie.

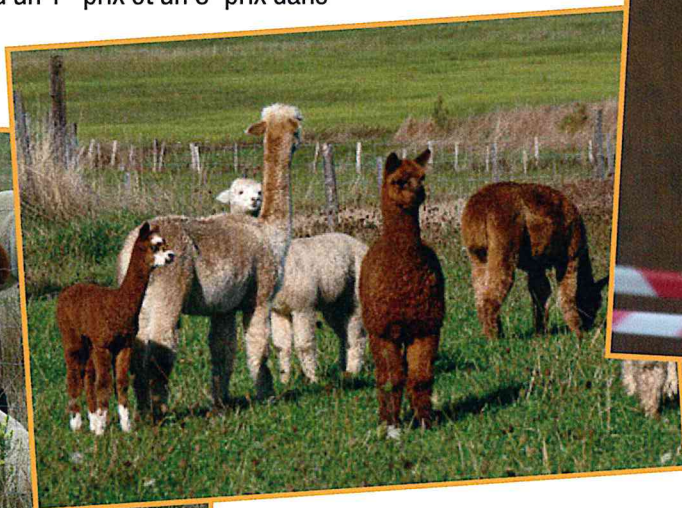
Enfin, nous avons exposés nos produits artisanaux en laine d'alpagas et nos animaux à quelques marchés artisanaux et marchés de Noël dans la Loire, la Haute Loire et dans le Rhône.

Toutes ces manifestations sont pour nous un plaisir qui nous permet de faire connaître les Alpagas et les produits issus de leur laine. La vente des articles artisanaux nous aident à couvrir les frais d'entretien des animaux.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux, amis et famille, qui nous ont aidés tout au long de l'année 2013. Nous lançons un appel à tous les amoureux des animaux qui souhaiteraient venir nous soutenir en 2014, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association des Alpagas de Margerie vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014. Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter et répondre à toutes vos questions.

Renseignements au 04 77 58 14 18 ou 06 78 18 21 11



ROUTE DE SAINT ANTHÈME  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 38 27  
Fax : 04 77 24 33 72  
bet.rbs.loire@betrbs.fr  
www.betrbs.fr

La distillerie du Forez  
**ABIESSENCE**

Producteur-Distillateur d'huiles essentielles  
et d'eaux florales biologiques.  
Fabricant de cosmétiques naturels.

Montgenest - 42600 VERRIÈRES EN FOREZ  
Tél. 04 77 76 58 85 - Fax 04 77 76 58 86  
www.abiessence.com - contact@abiessence.com





## Associations des Anciens Combattants de Margerie

L'association des Anciens Combattants a pour but de préserver le souvenir des Anciens Combattants de toutes les guerres.

Elle se compose d'une dizaine d'adhérents présents sur différentes manifestations : 19 Mars- 8 Mai- 11 Novembre.

Nous remercions les parents et leurs enfants présents à ces manifestations.

En espérant leur inculquer le souvenir et le respect de ceux qui sont morts pour la France

*Le Président, Jean Rendla*



**vin & pic**  
Mondon  
Demeure  
Rolle  
paysans  
vignerons

Centre Bourg  
20, rue de Bellevue  
42560 Boisset St Priest  
Tél. 04 77 24 98 89  
www.cave-mondon-demeure.com  
mail : vin\_et\_pic@orange.fr  
f vin & pic

**CL bois** le bourg  
42560 Chazelles/Lavieu  
charpente, couverture, zinguerie  
menuiserie bois, PVC, aluminium

neuf et rénovation  
portails, volets, portes, ...  
escaliers, volets roulants...  
agencement interieur, etc...



tel/fax: 04.77.76.78.69 port: 06.24.03.17.04  
email: [clbois42@orange.fr](mailto:clbois42@orange.fr)

## JEAN MICHEL TRANSPORTS



camion remorque plateau,  
benne ampliroll

Les Sagnes  
42560 Margerie Chantagret

Portable : 06 08 42 93 27  
[jean-michel.transports@orange.fr](mailto:jean-michel.transports@orange.fr)



## ADMR : Qui sommes-nous ?



Présent depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes de la Loire aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine mais aussi sur plus de 36000 communes de France.

La présence de 34 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.

L'ADMR dans la Loire c'est 60 associations locales qui ont employé plus de 1400 salariés en 2012. Au final en 2012 plus de 10000 foyers ont été aidés sur plus de 300 communes. L'ADMR dans la Loire c'est une multiplicité de services : aide à la vie quotidienne, familles et garde d'enfants et 7 services de soins infirmiers à domicile. Mais aussi des portages de repas à domicile (9 sur le département), un service de téléassistance. Enfin l'ADMR c'est 5 structures d'hébergement pour personnes âgées et 8 entités dédiées à la petite enfance (relais assistantes maternelles, multi accueils, jardins d'enfants ou micro crèches).

La certification qualité AFNOR et le label qualité Loire obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.

Par ailleurs on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 730 bénévoles à s'en-

gager dans la Loire au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 730 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.

L'association ADMR de St Jean Soleymieux couvre les communes du Canton de St Jean Soleymieux, ainsi que les communes de Montbrison et Lézigneux (pour le service famille) et porte 26 emplois. Ces emplois d'aide à domicile et TISF permettent d'aider sur une année 328 personnes (familles ou personnes âgées).

## N'hésitez pas à nous contacter :

ADMR St Jean Soleymieux

Le Bourg

42560 ST JEAN SOLEYMIEUX

Tél/Fax : 04 77 76 59 91

E-mail : [clacassous@stjeanso.fede42.admr.org](mailto:clacassous@stjeanso.fede42.admr.org)

Notre site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)



## Hier et Aujourd'hui

## La boulangerie fait peau neuve



1947



2014

## La Grilladine succède au Pantagruel





## Bibliothèque de Margerie-Chantagret

Une convention est établie entre la communauté d'Agglomération Loire-Forez et la commune de MARGERIE-CHANTAGRET concernant l'informatisation de la bibliothèque de MARGERIE dans la perspective d'intégration au réseau intercommunal de médiathèque/ludothèque en Loire-Forez.

Depuis début mai 2013 notre nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes ! Située derrière la salle des fêtes, à côté de la salle des associations, dans les locaux neuf, lumineux et agréables vous trouverez des ouvrages pour tous : albums pour les enfants, documentaires, romans, CD de livre lus, bandes dessinées, etc...

Les bénévoles proposent trois permanences pour vous recevoir et vous conseiller :

- Les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et
- Les samedis matin de 11h à midi.

Egalement la bibliothèque propose périodiquement des spectacles, lectures, accueils de classes et rencontres intergénérationnelles. Cette année à l'occasion de la fête du livre et en collaboration avec le centre social de Montbrison les enfants de l'école de Margerie ont rencontré les 30 et 31 janvier une auteur et illustratrice, Marie DIAZ. Dans ce cadre, le premier février une après-midi contes a été organisée ainsi que l'exposition des œuvres de l'auteur.

Pour donner une dynamique supplémentaire à la bibliothèque nous réalisons et actualisons régulièrement une table thématique d'ouvrages articulée autour de sujets de société.

Vous avez également la possibilité de réserver des livres du catalogue de la médiathèque départementale qui seront par la suite livrés dans nos locaux !

Au printemps, nous serons intégrés au réseau informatique de la médiathèque de Loire Forez, ce qui permettra également le partage des collections propres (livres, CD et DVD) des bibliothèques de la Loire et augmentera encore le choix de livres disponibles.

Pour continuer à être disponible et dynamique la bibliothèque a besoin de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

### Bibliothèque :

Tél. 04-77-58-02-59

E-mail : biblio.margerie-chantagret@laposte.net



Ancien local à la Mairie



Avant travaux



Après travaux



Nouveau local



Les artisans et les bénévoles mis à l'honneur.

## Exposition Marie Diaz





## Bénévoles à l'honneur...

Nous avons commencé à l'occasion d'un championnat régional de force athlétique à La Ricamarie, poursuivi à Roanne au Nauticum, nous allons terminer à Margerie Chantagret cette journée du bénévolat initiée par la FFMJS : Fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports.

La disparité des lieux de remise de même que leur emplacement dans le département prouvent bien toute l'étendue du bénévolat et le degré d'investissement dans le domaine associatif.

Quelle belle soirée en ce vendredi des montagnes du soir dans ce village attachant qui nous avait déjà vu organiser une sortie des médaillés qui s'était terminée par une pétanque acharnée.

Jean RENDLA connaît bien ce bourg coquet et a lié avec nombre d'habitants des liens d'amitié indéfectibles : on le comprend dès lors que l'on côtoie un instant autant de sympathie, de passion dans ce cadre naturel et encore protégé.

Il avait bataillé ferme l'ami Jean avant d'obtenir une date de M. le Maire toujours affairé dans une commune à laquelle il est tellement attaché mais il a eu raison d'insister et personne n'a été déçu...

Comment l'être en effet devant une telle convivialité et avec le choix de personnages si attachants qui ont tellement mérité du bénévolat. Que ce soit Monique, Daniel ou le « Pillote » qui a oublié depuis longtemps l'origine de son surnom, ils nous ont conté avec tellement de sincérité, de passion mais en toute simplicité leur implication de toujours dans ce milieu sportif qui leur va si bien. Bâtisseurs de vestiaires, traceurs de lignes ou préposés à la buvette, sans eux pas de pratique

sportive, même pas de structures. Ils étaient entourés de leur famille et de nombre d'élus attendris, ce n'était pourtant la Légion d'honneur mais c'était LEUR récompense dignement partagée et fêtée autour d'une table copieusement garnie.

Ils se sont vu remettre plateaux offerts par la FFMJS, et différents lots par notre Comité, qu'ils reçoivent surtout toute notre considération et notre sympathie.

Merci à Jean, merci M. le Maire, merci à tous les bénévoles.

### Les récipiendaires :

Madame Monique Chassagneux

Monsieur Pierre Jayol

Monsieur Daniel Breuil



Médaillés  
Jeunesse et Sports



## Jeunes lycéens étrangers, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. D. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir... Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

### Renseignements :

CEI - Centre Echanges Internationaux

Yves François Garnier

06.32.44.25.82

Bureau Coordinateur CEI

02.99.20.06.14







## ESHF : Entente Sportive du Haut Forez

L'Entente Sportive Haut Forez, ce n'est pas qu'un simple club de football...

L'École de Foot continue de promouvoir des valeurs fortes avec son Ecole de Foot labellisée par la F.F.F. Gérant les catégories U7 à U13 (moins de 13 ans), elle est ouverte à tous les garçons et filles, désireux(euse) d'apprendre le foot respectueux des partenaires, coachs, adversaires et arbitres. Elle est encadrée par plusieurs bénévoles et orchestrée par un entraîneur diplômé d'État.

Une nouvelle saison (la 11ème) à l'ESHF, c'est comme une rentrée scolaire, mais en beaucoup mieux. On retrouve les ancien(ne)s ami(e)s. On nettoie les équipements et on reprend les habitudes : d'abord la chaussette droite puis...

Forte de ces 11 années d'expérience, l'ESHF est fière de représenter son territoire et de pouvoir y promouvoir une certaine vision du foot. Sportifs ou bénévoles. Venez nous aider à faire fonctionner cette vitrine sportive locale, lieu d'expression de notre savoir-faire et savoir-être en Haut-Forez.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Mme Dassaud-Poyet au 06-82-27-07-09.

On remet aussi les compteurs à zéro et on se fixe de nouveaux objectifs. Pour les uns, c'est jouer les premiers rôles dans son championnat, pour les autres, c'est former un groupe et de s'y faire une place avant de penser aux résultats, enfin pour d'autres, c'est de passer un agréable moment sur et à côté du terrain. Bref, il y en a pour tous les goûts, et lorsque un joueur s'engage en signant la charte du club, nous prenons l'engagement qu'il y trouve son bonheur.



Quelques chiffres : 220 licenciés, 15 équipes (U7, U9... seniors, criériums, foot à 7 et féminines bien sûr) évoluant sur les 4 stades mis à disposition et entretenus par les 6 communes sur lesquelles repose le club.



Côté organisation, autour du président, c'est toute une équipe de bénévoles qui œuvre au sein du Conseil d'Administration pour veiller à l'harmonie de l'ensemble du club, au respect de ses valeurs et pour dialoguer avec les acteurs institutionnels (mairie, district, sponsors, Conseil Général, ...). Cette année, les communes de St Jean Soleymieux, Soleymieux et Margerie nous ont, entre autres, aidés à rénover les aires de jeux, pour encore plus de plaisir à jouer.

au niveau encadrement des équipes, nos entraîneurs tous bénévoles, ont leur maximum pour assurer les entraînements sur 3 sites, dans des créneaux permettant au plus grand nombre de joueurs d'être présents. Ils peuvent s'enorgueillir d'un bon taux de présence. Favoriser l'esprit d'équipe, enseigner la tactique, aider chacun à s'exprimer à son meilleur niveau, préparer les déplacements et mesurer les progrès réalisés par leur équipe, fait partie de leur quotidien.

**TERRAIN DE FOOT DE MARGERIE a été rénové. Nous remercions chaleureusement Monsieur Daniel Breuil pour son investissement sans faille durant de nombreuses années.**

## Lia Grilladine

### Auberge - Café

repas campagnards et grillades au feu de bois

Tél./Fax : 04 69 34 17 23

bergelagrilladine@sfr.fr

www.bergelagrilladine.fr

Bourg - 42560 Margerie Chantagret



**ARROSAGE AUTOMATIQUE - POMPE - FILTRATION  
RÉSERVE D'EAU - MICRO STATION D'ÉPURATION**



182 Rte de Bonson  
42170 ST JUST ST RAMBERT

Tél. 04 77 52 30 66

www.chomat-arrosage.fr





*Les travaux sont terminés au niveau du terrain de Foot de Margerie*

Décision stratégique :  
Un stade de Foot réservé à la compétition.

Ce terrain est désormais un terrain d'honneur. L'équipe 1ère (Fanion) et les jeunes U15 jouent dessus le dimanche matin. L'entreprise Tissot mandatée pour la remise en état du terrain a terminé son travail.

Désormais la Société Horticulture Suryquoise Romestaing assure l'entretien.

Nous ne remercierons jamais assez Monsieur Daniel BREUIL Adjoint au Maire, qui était chargé de la tonte du terrain durant de nombreuses années et de l'arrosage depuis 1990 avec une surveillance régulière en fonction de sa disponibilité.

Ainsi en période estivale et de fortes chaleurs, pratiquement toutes les semaines Daniel bénévolement pendant plusieurs heures, a déroulé et enroulé les tuyaux en les changeant de place afin que toutes les parties du stade soient convenablement arrosées.

Il a également participé les étés à l'arrosage des fleurs du village pendant les congés de l'employé communal, et nous ne comptons pas le temps qu'il a passé à servir son village...

Attentif au moindre problème matériel, concernant notre municipalité, il œuvre, sans compter son temps, afin de sauvegarder le patrimoine de Margerie-Chantagret.

A nouveau un grand MERCI A DANIEL pour son professionnalisme et son dévouement sans faille pour sa commune.

Au-delà de l'homme intègre et discret, il est toujours prêt à donner avec humilité et modestie ses précieux conseils. Nous avons tous apprécié ses compétences, mais surtout l'humanité qui le caractérise et qui fait de lui un homme de valeur.

*Civisme**Bien vivre ensemble*

La propreté d'un village c'est l'affaire de tous. Outre le fait que chacun est tenu d'entretenir et de nettoyer l'espace devant son domicile, la municipalité tient à rappeler qu'aux abords des conteneurs à verre, placés sur notre commune, il est fréquent d'apercevoir des débris de toutes sortes. Il faut faire l'effort, plus encore, de trier, correctement, ses déchets, et les jeter dans les conteneurs « prévus » à cet effet. Le cadre de vie est collectif et partagé : il serait bien d'essayer de le préserver contre tout ce qui le dégrade. Le civisme c'est aussi, respecter son environnement.

Merci d'avoir l'amabilité d'y penser.



## Version Beauté

Voilà bientôt quatre ans que je suis ravie de vous proposer des soins de bien-être et de beauté à l'ancienne école publique de Margerie-Chantagret.



**institut vert**  
**le Partenaire**  
**de votre**  
**Développement**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

Valcena et sa gamme naturelle à la Rose Absolue et ses nombreuses vertus est également présente à la vente dans mon institut (produits visage et corps).

Pour le maquillage, je mets à votre disposition les produits Peggy Sage. Qualité et choix au service de votre beauté.

Ainsi, en cabine, retrouvez ce service à travers la manucure, la beauté des pieds et le maquillage.

Enfin, je suis à votre disposition pour toutes vos épilations.

*Laurène SUCHET*

PS : A la recherche d'une idée cadeau, d'une petite attention ? Pensez aux corbeilles et coffrets de produits ainsi qu'aux chèques cadeaux !

### Ouvert selon les rendez-vous :

Du Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-19h

Le Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Tél. : 04 77 97 68 12

L'Institut Vert reste la marque de produits cosmétiques principale de mon institut.

Elle propose des produits naturels labellisés phytocert et biologiques (certifiés Cosmécio et Qualité France) fabriqués dans ses propres laboratoires près de Saint Etienne.

L'Institut Vert c'est l'aboutissement d'une recherche en constante innovation, utilisant les actifs les plus performants de la phytothérapie.

Je mets à votre disposition, par le biais de ses produits, des soins du visage et du corps à la carte ou en forfait pour une détente optimale.

Venez découvrir ou redécouvrir ces petits instants de détente mais aussi la ligne de produits à la vente. Ainsi vous pourrez prolonger les bénéfices à la maison et prendre soin de votre peau !



**NOUVEAU**  
**BIJOUX DE CRÉATRICE**  
 Laiton traité anti-allergie  
 (Sans nickel)  
 Pierres et Verre  
**GARANTIS**

**VENEZ LES DÉCOUVRIR!**



**institut vert**  
 www.institut-vert.com

**VERSION**  
**BEAUTÉ**

SUCHET Laurène  
 Tél : 04.77.97.68.12

Le Bourg (ancienne école)  
 42 560 MARGERIE-CHANTAGRET

Ouvert  
 Mardi au Samedi



## Sécurité et Prévention

### Conseils pratiques pour lutter contre les escroqueries sur Internet

Conseils pratiques pour lutter au maximum contre les escroqueries liées aux achats sur Internet

Le commerce à distance des particuliers augmente actuellement à un rythme de 15 à 20 % par an.

Evidemment, en ce qui concerne les sites et les marques notoires, les transactions sont désormais très sécurisées.

Mais il faut se méfier des trop bonnes affaires que l'on peut trouver sur des sites méconnus. « Quand on est obnubilé par l'objet à acheter, on est moins vigilant ».

Et il ne faut pas croire que désormais tout est fiable sur Internet.

#### Deux catégories de sites :

##### 1. Produit commandé à un professionnel,

Les principes de la vente par correspondance s'appliquent : possibilité d'annulation de la commande en cas de retard de plus de 7 jours, droit de rétractation de 7 jours à compter de la réception (mais cela ne s'applique pas dans certains cas : voyages, biens périssables, CD ou DVD sortis de leur emballage...).

C'est surtout au préalable qu'il faut faire attention. "Pour minimiser les risques, il faut se renseigner au maximum. Si un site paraît douteux, il peut être instructif de se rendre sur les forums de discussion et rechercher des témoignages.

#### SOLUTION

Il suffit de taper le nom du site sur un moteur de recherche.

##### 2. Pour les vendeurs particuliers, plusieurs points doivent être examinés

- Il existe souvent des systèmes de notation : Sans les prendre pour argent comptant, ils peuvent être un indicateur, notamment si les avis sont nombreux et argumentés.
- Ce n'est pas non plus une garantie mais il vaut également mieux faire confiance à des vendeurs qui mentionnent adresse postale et numéro de téléphone". Ces mentions sont imposées pour les professionnels. Elles se trouvent en général dans les rubriques "qui sommes-nous ?", "mentions légales", "contact" ou "CGV".

##### 3. Autres recommandations sur lesquelles il est toujours utile d'insister :

- Vérifier que le paiement est sécurisé : Cela se traduit par une

adresse de page commençant par "https" au lieu de "http" et par l'apparition d'un cadenas fermé dans un coin de l'écran.

- Il existe également une barre d'adresses sur fond vert présente avec des navigateurs à haut niveau de sécurité comme Internet Explorer 7/8, Firefox 3.0/3.5, Opera 9.X, ou encore Google Chrome, Safari 3.2, Safari 4, Flock.
- En cas de paiement par carte bancaire, les formulaires fiables demandent le numéro de la carte, sa date de validité et son cryptogramme figurant au dos mais jamais le code confidentiel qui ne sert que pour un paiement en magasin.
- Par ailleurs, les données telles que le numéro de sécurité sociale, le numéro de compte bancaire ne doivent pas vous être demandées.
- La plupart des sites usuels et reconnus envoient des e-mails de confirmation de la commande ainsi que de l'envoi, qu'ils permettent en plus d'imprimer.
- Un nombre croissant d'entre eux envoient également un mot de passe éphémère à entrer sur la page d'identification, en plus du nom d'utilisateur et mot de passe usuel. Cette mesure de sécurité supplémentaire empêche les fraudeurs potentiels d'avoir accès à des comptes personnels accessibles avec un simple nom d'utilisateur et mot de passe.
- Méfiez-vous des formulaires trop simplistes, sans label ni confirmation de vos commandes ou des données que vous avez entrées.
- Éviter les vendeurs qui veulent un règlement via Western Union, toujours douteux. Il ne faut pas envoyer un bien par la poste ou de l'argent contre un bien sans garantie. Privilégiés les sites qui encadrent les échanges entre particuliers comme priceminister.
- Commander à l'étranger rend plus difficile recours, réclamations et poursuites.
- Et enfin : plus le montant est élevé, plus il faut se méfier. Se risquer à acheter une voiture sur le net peut être plus dommageable qu'un DVD (Attention particulièrement au faux chèques de banque et les rendez vous le dimanche qui rendent impossible toutes vérifications auprès de son organisme bancaire – Ne jamais appeler le numéro figurant sur le chèque (complice)).

## La sécurité routière

### Info routes 42

Des actions du Conseil général en faveur de la sécurité routière sont fondées sur la connaissance de l'accidentologie.

Le Conseil général de la Loire dispose d'une base de données de tous les accidents corporels survenus dans la Loire depuis 1987.

Cette base, alimentée par les données des forces de l'ordre, permet de repérer exactement chaque accident (temps et lieu) et de connaître dans quelles circonstances ils se sont produits.



INFO ROUTES

#### De ces informations sont tirés deux types d'analyses :

- des cartes, comme celle des zones d'accumulations d'accidents ci-dessous,
- des statistiques, comme des courbes d'évolution de l'accidentologie.

#### Répondeurs :

- Routes départementales : 04 77 34 46 06
- Col de la République : 04 77 51 41 18
- Autres axes, Loire et hors Loire : 0800 100 200 (Numéro Vert).



## Consignes de Sécurité et Equipement pour conduire en Hiver

### Conduite en hiver : prudence !

Les chutes de neige, le verglas ou la pluie sont responsables de nombreux accidents de la route en hiver. Pour prévenir ces risques, il est bien sûr conseillé de limiter les déplacements en cas d'intempéries. Mais vous pouvez également assurer votre confort et garantir votre sécurité en équipant votre véhicule et en adoptant un comportement vigilant.

### Explications :

Entre 800 000 et 1,5 millions de tonnes de sel sont épandues sur l'ensemble du réseau routier national, départemental et communal chaque année ! Une mesure, prévue dans le dispositif routier « viabilité hivernale » du gouvernement, qui ne dispense pas les automobilistes de prendre quelques précautions en cas de chute de neige ou de pluie.

### Bien s'équiper avant le départ

Est-il possible de reporter votre déplacement ? Si les conditions météo sont mauvaises, il va falloir vous organiser. Tout d'abord, effectuez un petit « bilan de santé » de votre véhicule en vérifiant en priorité : les différents niveaux de liquides, l'état de la batterie, la pression des pneus et leur usure, le bon fonctionnement des éclairages (feux, clignotants?), du chauffage et de la ventilation. Prévoyez également des gilets de haute visibilité et un triangle de signalisation pour indiquer votre présence sur la chaussée en cas de panne. Côté « roue à outil », il est indispensable de se munir d'une paire de chaînes adaptée à au moins deux roues motrices en cas de chute de neige. Pour cela, n'hésitez pas à vous entraîner au montage avant le départ ou à demander conseil à un vendeur. Câble de démarrage, liquides antigel, raclette et lampe de poche doivent également faire partie de votre panoplie. Enfin, il faut installer des pneus neige sur votre véhicule. Ceux-ci offrent une meilleure adhérence sur routes glissantes, verglacées ou enneigées et permettent de réduire les distances de freinage.

### Partir l'esprit léger ? La bonne attitude

C'est possible en évaluant les risques et en planifiant son déplacement ! Commencez par vous renseigner sur les conditions de circulation en écoutant régulièrement la radio (FM 107.7) ou en consultant le site [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr) ou le numéro vert : 0 800 100 200. Qu'il neige ou qu'il pleuve vous allez devoir réduire votre vitesse et augmenter vos distances de sécurité. Le sol étant particulièrement glissant, avec des risques d'aquaplaning ou de verglas, mieux vaut anticiper votre trajet et prendre la route dans de bonnes conditions physiques. En effet, le manque de visibilité a tendance à accroître la fatigue et à diminuer les réflexes. Sachez qu'il existe également des aires de chaînage sur votre trajet pour installer votre équipement sans gêner la circulation. Alors n'attendez pas d'être immobilisés !

Quoiqu'il en soit gardez le cap sur la prudence. Des équipements adaptés et un minimum d'organisation vous permettront de circuler en toute sérénité.

Sources : <http://www.preventionroutiere.asso.fr/>





**Auto école**

Moto - AM(Bsr)  
BE - Poids Lourds

**4 77 96 14 94**

6 place Saint-PIERRE  
42600 Montbison  
1 rue de Terland  
42610 St-Romain-Le-Puy  
Le Bourg  
42560 Margerie Chantagret  
18 av Paul Doumer  
42380 St-Bonnet-Le-Chateau

**04 77 96 14 94**

LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

Piste  
privée

[www.cfre-stop.com](http://www.cfre-stop.com)

**Transport de personnes  
sur la plaine du Forez**

Vous êtes sans permis ?  
Loin de toute commodité ?  
Loin des transports en commun ?



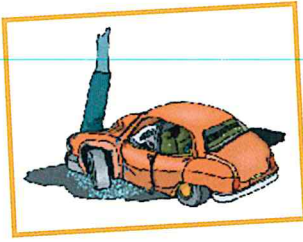
**pascaline à votre service**

**Pascaline se tient à votre disposition !  
du lundi au samedi sur simple appel :**

**06.47.40.17.00**



## Prévention - Une campagne pour boire moins



A l'approche des fêtes, l'INPES a lancé une nouvelle campagne pour réduire la consommation d'alcool. Adoptez de nouveaux réflexes pour agir au quotidien et refuser le verre de trop.

La France est l'un des plus grands consommateurs d'alcool au monde et la fréquence des consommations excessives

est en hausse. Si 21% des 31-45 ans ont connu au moins une ivresse au cours de l'année\*, 18% déclarent avoir consommé plus ou moins 6 verres lors d'une même occasion au cours d'un épisode mensuel d'alcoolisation. Pour débanaliser la consommation excessive d'alcool et encourager les consommateurs à décliner le « verre de trop », l'INPES donne des clés comportementales. Les deux spots TV, qui illustrent des moments propices à la consommation, présentent des protagonistes en train de décliner un verre avec humour et légèreté. La réaction, bien accueillie par leur groupe social, ancre ce « non » comme une réponse classique et à portée de tous.

Plus d'infos sur la campagne : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

En parallèle, le site [alcoholinfoservice.fr](http://alcoholinfoservice.fr) donne des conseils et astuces pour réduire sa consommation et préserver sa santé.

## Quels sont les dangers de l'alcool au volant ?

Même si la personne ne s'en rend pas compte, les effets de l'alcool com-

mencent à apparaître dès le premier verre. L'alcool augmente le temps de réaction. Il diminue les réflexes, la vigilance et la résistance à la fatigue. Il perturbe également la vision, l'estimation des distances et la coordination des mouvements. De plus, son effet désinhibant amène à sous-évaluer le danger et ainsi à prendre des risques : « oubli » de boucler sa ceinture ou de porter un casque, vitesse excessive, etc.

Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 8 en cas de consommation d'alcool. Ce risque augmente très rapidement en fonction du taux d'alcool dans le sang : il est multiplié par 6 pour un taux compris entre 0,5 et 0,8 g/l, et par 40 pour un taux supérieur à 2 g/l.



## Un risque majeur : le coma éthylique

Boire beaucoup d'alcool en peu de temps a des effets sur l'organisme d'autant plus graves que la quantité d'alcool consommée est importante.

À fortes doses, la somnolence évolue en perte de connaissance : c'est le coma éthylique. La tension artérielle est basse, la fréquence respiratoire et la température corporelle diminuent. Le coma éthylique nécessite une hospitalisation en urgence. Faute de soins, il peut provoquer la mort.

## Les idées reçues

## L'alcool réchauffe

Vrai  Faux

## FAUX

Après avoir bu, on ressent une impression de chaleur qui est due à une dilatation des vaisseaux sanguins de la peau. Cette impression est trompeuse car elle s'accompagne en réalité d'une perte de chaleur et vous rend vulnérable au froid.

## Pour dessoûler, il faut boire du café ou prendre une douche

Vrai  Faux

## FAUX

Il n'y a aucune solution miracle pour dessoûler plus vite ! Seul le temps permet d'éliminer l'alcool.

En moyenne, quand on boit un verre, l'alcoolémie atteint son maximum 1h après (30 minutes si on est à jeun) puis elle commence à baisser. Il faut compter environ 1h30 pour éliminer chaque verre d'alcool consommé.

## La bière, ce n'est pas vraiment de l'alcool

Vrai  Faux

## FAUX

La bière est moins concentrée en alcool qu'un whisky, d'où la tentation d'en boire beaucoup en une seule occasion.

Mais attention, la bière est toujours servie en plus grande quantité que la plupart des autres alcools. Un demi de bière (25 cl) ou un verre de whisky (3 cl) contiennent en réalité la même quantité d'alcool pur (environ 10 grammes). Vous obtiendrez donc le même taux d'alcoolémie et les mêmes effets après 3 demis de bière ou 3 verres de whisky !

## Les hommes supportent mieux l'alcool que les femmes

Vrai  Faux

## VRAI

Pour une même quantité d'alcool consommée, le taux d'alcool dans le sang sera plus élevé chez une femme que chez un homme.

Plusieurs facteurs expliquent cette différence :

- En général, les femmes sont plus petites et moins corpulentes que les hommes.
- Le corps d'une femme comporte davantage de graisses et moins d'eau que celui d'un homme, l'alcool se répartit donc dans une moins grande quantité de liquide corporel.
- Chez les femmes, l'alcool est éliminé plus lentement par le foie et reste donc plus longtemps dans le sang.

## Une cuite de temps en temps, ce n'est pas grave

Vrai  Faux

## FAUX

Prendre une cuite de temps en temps ne veut pas forcément dire que l'on deviendra dépendant, mais il existe beaucoup de risques liés à l'excès d'alcool, le premier étant l'accident de la route. D'autres risques sont tout aussi graves. L'effet désinhibant de l'alcool peut entraîner une attitude provocatrice et générer des bagarres. Une personne ivre est également une cible d'agression facile car elle est moins en capacité de se défendre.

L'excès d'alcool provoque une perte de contrôle qui peut amener à des relations sexuelles non voulues ou non protégées. Il peut également conduire au

coma éthylique qui nécessite une hospitalisation en urgence et qui peut, faute de soins, être mortel.

## L'alcool fait grossir

Vrai  Faux

## VRAI

L'alcool pur contient des calories (7 kcal par gramme) et favorise le stockage des graisses. D'autres calories sont apportées par les sucres contenus dans certains alcools (bières, vins doux et vins cuits, sangria, punch) ou prémix (un whisky-coca = 150 kcal = 8 morceaux de sucre).

## Dans les prémix, il y a moins d'alcool

Ce terme regroupe les boissons issues du mélange d'une boisson alcoolisée et d'une boisson non-alcoolisée, un soda le plus souvent

Vrai  Faux

## FAUX

Mélanger l'alcool avec une boisson sucrée permet d'en masquer le goût mais ne modifie pas la quantité d'alcool pur absorbée. Vous obtiendrez le même taux d'alcoolémie et les mêmes effets avec un whisky-coca ou avec un verre de whisky pur ! Attention, les boissons alcoolisées sucrées favorisent les crises d'hypoglycémie pouvant entraîner une perte de connaissance, surtout lorsqu'elles sont consommées à jeun.

☎ 0 980 980 930 de 8h à 2h, appel non surtaxé

ALCOOL INFO SERVICE.FR



## Château du Rousset : Où en sommes nous ?!

Malgré un retard de cinq mois et des conditions difficiles, la tranche de travaux 2013 a permis d'écrire un nouvel épisode de l'histoire de la maison forte du Rousset même si de nombreuses questions restent encore en suspens.

### Façade est

Le déblaiement de la zone située à l'est a permis la mise au jour de tout le secteur situé hors le château, au niveau -2, en préservant au maximum les structures encore présentes sous les gravats.

Ces données inédites ont permis d'établir une chronologie de l'aménagement de ce secteur :

- au XIV<sup>e</sup> siècle, une haute muraille, avec des éléments de défense clos une cour intérieure (haute cour) et deux salles (les espaces occupés par 2 caves aujourd'hui) à la fonctionnalité encore incertaine. Cet ensemble s'appuie sur le logis primitif.
- fin XV<sup>e</sup> siècle ou courant XVI<sup>e</sup> siècle, l'escarpement, situé à l'est, subit un terrassement conséquent afin de ménager un réseau de défense comparables aux fortifications angulaires du XVI<sup>e</sup> siècle. La topographie du site, des moyens financiers limités ou une moindre nécessité ne justifient probablement pas la construction « académique » d'une fortification angulaire. La structure supérieure de ce réseau débute par les bastions qui s'appuient sur le mur nord. Ceux-ci sont prolongées par un mur de soutènement qui longe le mur du château à 3,22 m de distance créant ainsi un large boulevard. Ce dernier se poursuit en direction du sud soutenant une terrasse artificielle.
- fin XVI<sup>e</sup> siècle, la mise en défense de ce secteur ne semble plus nécessaire, il fut partitionné en annexes domestiques : 2 celliers. Le cellier 1, au sud, est remarquablement conservé

(dallage, murs) ;  
le cellier 2 (entre la terrasse et le cellier précédent) est fortement arrasé

- les grands travaux des XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles, transformant définitivement la maison forte en résidence de plaisance, affectèrent considérablement le secteur : la transformation des bastions en terrasse et le percement d'une ouverture dans le cellier sud.

### Cave nord

Le dégagement complet de la cave nord a rendu possible la découverte d'un espace vaste, haut, anciennement voûté et au sol empierré. L'éclairage primitif se faisait par un soupirail abat-jour en pente et en biseau.



La fonctionnalité de cette salle reste hypothétique. L'assimilation à un cachot, en 1907, pourrait être une interprétation, très en vogue à cette période, mais erronée, d'une simple salle souterraine (cave ou cuvage). Une occupation par le travail de la vigne et du vin est tentante à cause de la proximité d'un fouloir-cuve vinaire. La différence de niveau entre le sol de la salle et celui de la structure rupestre peut être la résultante d'une accommodation à l'emprise du substrat granitique.

La nouvelle tranche de travaux a permis de lever le voile sur les différentes périodes de construction et d'aménagement d'un secteur situé hors la façade est : de la mise en défense (XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle) à l'agrément (XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle).

Le lien probable du secteur, situé à l'est, dégagé cette année, avec le réseau de clôtures induit une étude plus détaillée du système de défense mit en place au cours des siècles. En 2014, il fera l'objet de relevés et d'une étude du bâti.





## Château du Rousset (Suite)

L'espace ca E4 s'est révélé être une vaste salle voûtée probablement liée au travail de la vigne et du vin (cuvage) jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, date où le secteur situé aux niveaux -3/-4 fut transformé en caves. Le déblaiement manuel des caves, par les propriétaires, continuera en 2014. Il sera, peut-être, porteur de découvertes. Une nouvelle étude du bâti ainsi que des nouveaux relevés seront, probablement, nécessaires.

Les visites du château reprendront au printemps avec la découverte du secteur nouvellement dégagé à l'est. Pour les caves, il faudra attendre leur complet dégagement.

### Visites

Le château du Rousset est une propriété privée.  
L'accès au château comporte des risques.

### Condition d'accès

Il est strictement interdit de pénétrer dans l'enceinte du château sans guide.

### Condition de visites

- Château ouvert pour les Journées Européennes du Patrimoine
- Visites uniquement sur rendez-vous
- Tarif : 5€

### Tranquillité, sécurité

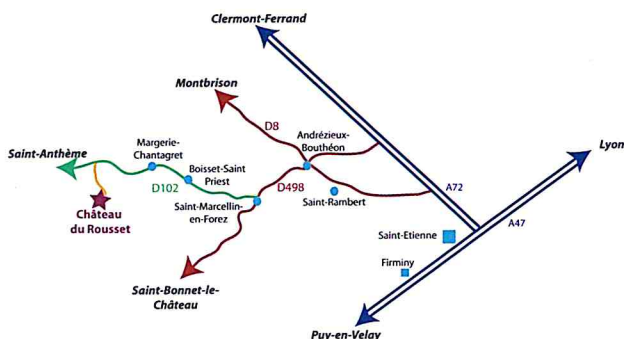
- Ne pas franchir les barrières et dispositifs destinés à contenir le public.
- Tenez vous éloignés des murs.
- Munissez-vous de chaussures adéquates.
- Ne vous approchez pas des ouvertures donnant sur du vide.
- Surveillez les enfants qui vous accompagnent et tenez-les par la main.

### Contact

M. Busseuil - Tél. 04.77.76.52.85  
E-mail : m.busseuil@orange.fr

## Assainissement

Depuis le 1er janvier 2011, la compétence assainissement relève des services de la Communauté d'agglomération Loire Forez (regroupant assainissement collectif et assainissement non collectif). Toutefois, afin de faire fonctionner les équipements durant cette première année, la continuité de service a été assurée conjointement par les communes et les services de la communauté.





## Travaux d'investissement 2013

	Dépenses	Recettes
Achat Matériel informatique : logiciels Mairie	3 649€ HT 4 364,08€ TTC	
Locaux commerciaux RBS		2500
Travaux D 102 Margerie-St Anthème		23 000 Conseil Général
Bibliothèque	38 970€ HT 46 607,78€ TTC	19 227,54 LEADER (Fonds Européens) + 228,00 Conseil Général
Maison Guillot (Changement Fenêtre)	755,00€ HT 797,15€ TTC	
Terrain de Foot	25 583,00€ HT 30 596,98€ TTC	2 000 Conseil Général + 10 000 Enveloppe Parlementaire (En attente de versement : doit être versée au budget 2014)
Local technique communal	14 652€ HT 17 523,95€ TTC	3 800€ Conseil Général + 3200€ (sur 2013 et 2013)
Éclairage public D 102 : Route de St Anthème	17 023,48€ SIEL	
Voierie RD5 Margerie-Montbrison - VC 13 De la route de Boisset > Les Marcoux	77 278€ HT 92 425,36€ TTC  5 005€ HT 6 578€ TTC BOUNIARD (Maîtrise d'œuvre) 123 581€ HT Travaux non soldés à ce jour	9 817€ Conseil Général Amendes de Police + 44 316€ Conseil Général  En attente de versement
Voierie d'intérêt communautaire C 7 (La Goutte)	29 229€ HT 35 077,19€ TTC	10 000€ + 5 500€ Conseil Général
Voierie : récupération aux pluviales	575€ HT 687,55€ TTC Travaux non soldés au 31.12.13	

Les travaux d'enfouissement réseaux et éclairage sur la voie du Suchet et la RD5 ont été terminés en 2013, mais seront payés sur le budget 2014, après transmission des factures par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire)

Pour information : Une participation communale sera demandée par la CALF pour l'opération de sécurité : Voierie communautaire le Suchet, mais nous n'avons pas connaissance à ce jour du montant des travaux.



## Production Horticole

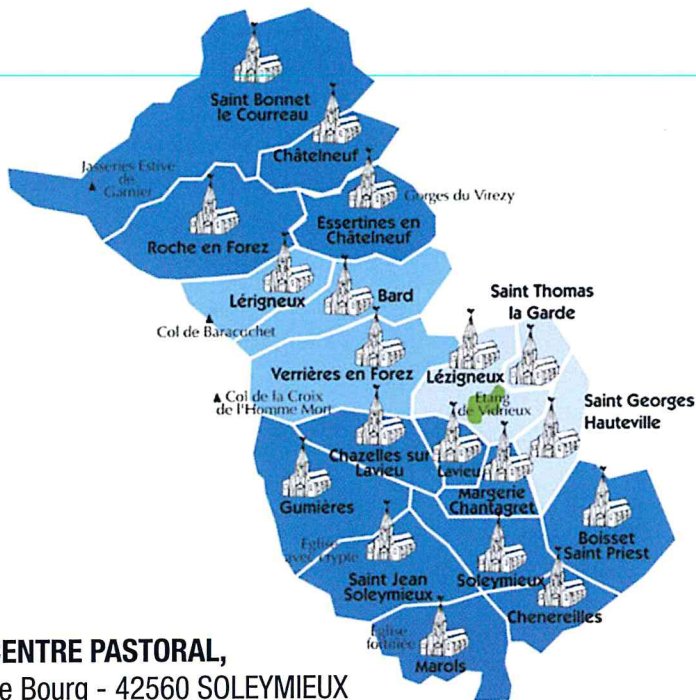
Plantes à massifs annuelles et bisannuelles  
Plantes vivaces - Chrysanthèmes

# Ets Horticoles Paul THOMAS

Route de Boisset - 42210 L'HOPITAL-LE-GRAND



## Paroisse Ste Thérèse

**CENTRE PASTORAL,**

Le Bourg - 42560 SOLEYMIEUX

Adresse mail de la paroisse : sttherese@ouvaton.org

Accueil : Cure Notre Dame Montbrison : 04.77.96.12.90  
du lundi au vendredi 9h-12h et 15h-18h,  
et le samedi 9h-12h.

Sites Internet : [www.diocese-saintetienne.fr](http://www.diocese-saintetienne.fr),  
rubrique « infos pratiques », puis « trouver ma paroisse ».  
[www.missionenforez.fr](http://www.missionenforez.fr),  
site commun aux paroisses Ste Claire et Ste Thérèse  
(expérience missionnaire pilote)

**Prêtre Administrateur :**

Père Alexis RIGOT ; remplacé provisoirement par  
le Père François REYNARD, vicaire général  
(adjoint de l'évêque)

**CATÉCHÈSE, EVEIL A LA FOI**

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Un enfant non baptisé  
peut suivre les rencontres des enfants de son âge.

- Eveil à la foi : Agnès ROCHE (Bard) : 04.77.77.58.43.94  
roche.agnes42@orange.fr

- Catéchèse : Isabelle TOMBAZZI (St Jean) : 04.77.76.59.17  
famille.tombazzi@orange.fr

- Années collèges : Léonard de Vinci à St Romain : Annick  
BRUNEL : 04.77.76.05.29 – annickbrunel@yahoo.fr

Mario Meunier à Montbrison : Béatrice GEROSIER :  
06.73.79.47.20 – b-gerossier.6@wanadoo.fr

Victor de Laprade à Montbrison : Florence ANGLEYS – flan-  
gleys@yahoo.fr

**BAPTÊMES :** il est possible à tout âge (demande entre 3 et 6  
mois à l'avance)

Cure Notre Dame à Montbrison : 04.77.76.55.15

**MARIAGE :** (demande 12 mois à l'avance)

Catherine et Francyck GAUTHIER (Chazelles sur Lavieu) :  
04.77.76.55.15 – catherine.gauthier@laposte.net

ou Véronique et Pierre BOUVET (Essertines) : 04.77.58.03.87  
pierre.bouvet42@orange.fr

**FUNÉRAILLES**

Jeannine PUGNET (St Thomas la Garde) : 04.77.58.69.08  
fanfan.nouka@orange.fr

**VISITE des PERSONNES MALADES, AGÉES, HANDICAPEES :**

Simone CAREIL (Soleymieux) : 04.77.76.36.04  
careiljc@wanadoo.fr

**MOUVEMENTS d'ACTION CATHOLIQUE** (ACE -Action Catho-  
lique des Enfants, MCR - Mouvement Rural de la Jeunesse  
Chrétienne, CMR -Chrétiens en Monde Rural),

**MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES (MCR)**

Simone CAREIL (Soleymieux) : 04.77.76.36.04  
careiljc@wanadoo.fr

**SOLIDARITE :** pour signaler toute détresse (personne ou fa-  
mille en difficulté)

Jean RIZAND (St Bonnet le Courreau) : 04.77.76.82.27  
jean.rizand@orange.fr

**REGISTRES**

Nicole BOUCHET (St Thomas la Garde) : 04.77.96.14.00  
bouchetgil@orange.fr

**Ent. Lilian Théoleyre**  
**Maçonnerie**



Tél./Fax : 04 77 76 30 12  
eMail : theoleyre.lilian@wanadoo.fr

Lieu-Dit "GARETON"  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

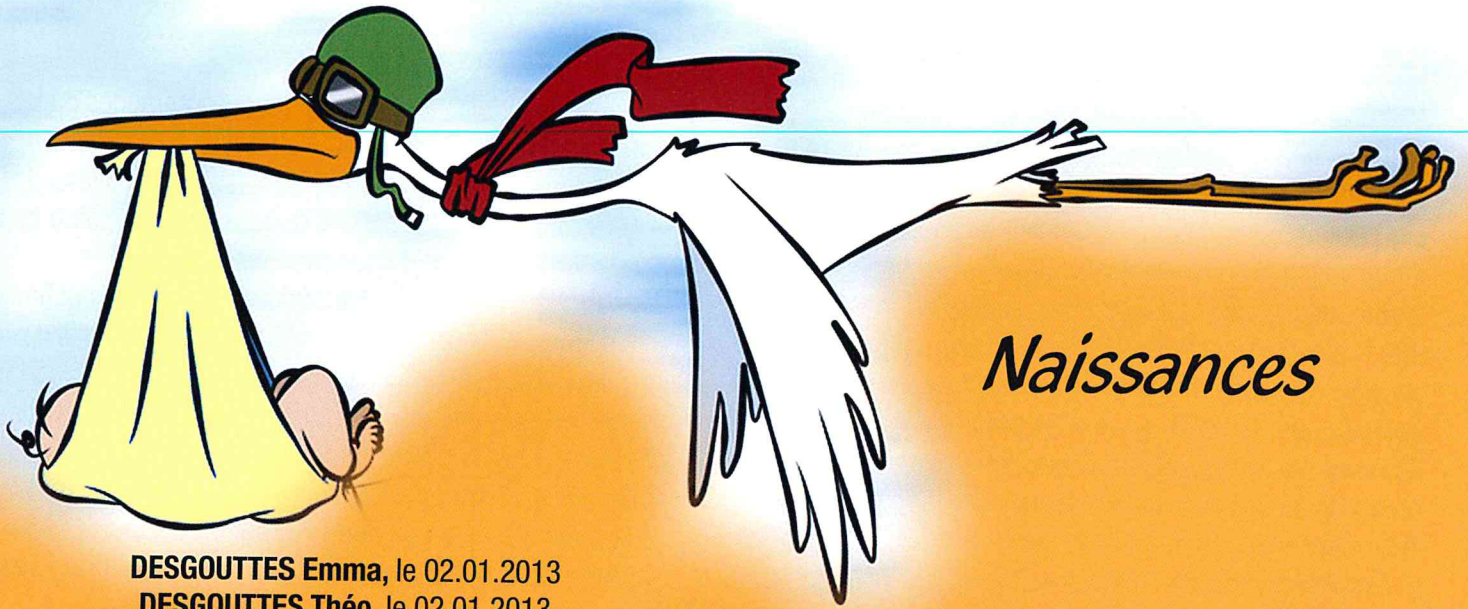
**Artisan BÂTISSIER Boulanger**

PÂTISSIER Nathalie et Raphaël Monier BOULANGER



**R. MONIER**  
**Boulangerie - Pâtisserie**  
Le Bourg - Margerie Chantagret  
Tél. 04 77 76 31 20  
Du mardi au samedi de 6h à 19 h30 le dimanche de 6h30 à 15 h



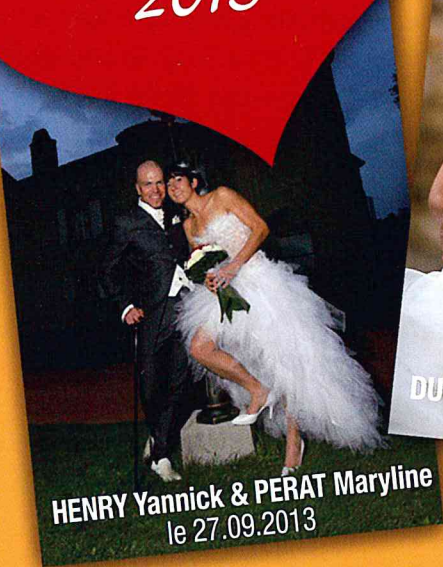


*Naissances*

- DESGOUTTES Emma, le 02.01.2013
- DESGOUTTES Théo, le 02.01.2013
- CONDELLO Elina, le 02.02.2013
- CONDELLO Angélo, le 02.02.2013
- BEAL Chloé, Nathalie, Océane, le 27.02.2013
- BAESSO Arthur, Daniel, Primo, le 27.05.2013
- VALLOURD Elouan, Julien, Léo, le 28.05.2013
- BOREL Ambre, le 08.06.2013

- TAILLANDIER Arwen, Laëtitia Lexee, le 20.06.2013
- DEBARD Charlotte, le 30.06.2013
- BRUYAS Noah, le 23.07.2013
- BAYLE Johan, Victor, le 28.07.2013
- SIGAUD Lou, Jade, Lydia, le 09.09.2013
- BERGOUX Tao, le 02.10.2013
- CIZERON Pierre, Marc, Franck, le 21.10.2013

*Mariages  
2013*



**HENRY Yannick & PERAT Maryline**  
le 27.09.2013



**DUBESSET David & ADET Emilie**  
le 08.06.2013



**GUENIVET Mathieu & BERNARD Virginie**  
le 18.05.2013



*Transcriptions de décès*

**SALANON Renée, Jeannine, née GUILLOT, 4 Août 2013**





### **Loire Forez : partageons plus qu'un territoire**

Alors que la Communauté d'agglomération Loire Forez s'apprête à fêter ses 10 ans d'existence en cette fin d'année, elle poursuit ses projets et confirme son ancrage dans le territoire, toujours au plus près des besoins des habitants et des communes. Zoom sur quelques exemples marquants en 2013, qui illustrent cette démarche : le projet de territoire, occasion de dresser un état des lieux et de lancer des perspectives pour l'avenir ; la mise en place du service ADS afin de répondre à une problématique forte des communes ; la poursuite du déploiement du réseau de lecture publique avec les médiathèques ; et enfin, la distribution des bacs jaunes et l'application mobile LoireForezTri, outils supplémentaires pour améliorer le tri des déchets.

### **Projet de territoire : un projet pour faire réussir notre territoire !**

Cette année 2013 a été marquée à Loire Forez par une large réflexion stratégique conduite dans le cadre de l'élaboration d'un projet de territoire durable. A travers cette construction partagée avec tous les acteurs (élus, habitants, acteurs sociaux ou économiques), il s'agit d'imaginer le visage que nous voulons donner ensemble à notre territoire dans 10 ou 15 ans et ainsi définir collectivement ce que nous souhaitons être demain.

Après une étape de diagnostic, quatre grands axes ont été définis. Ils dressent les lignes directrices pour faire réussir notre territoire :

- Entreprendre pour maintenir et développer un territoire actif et attractif.
- Dialoguer pour renforcer la cohésion sociale et s'ouvrir sur l'extérieur.
- Réagir aux enjeux de demain en innovant, pour maintenir l'équilibre du territoire.
- Structurer pour prendre en compte la diversité du territoire.

Ces orientations, déclinées en actions concrètes, serviront d'ancrage solide pour envisager l'avenir.

Parce que vous avez été nombreux à participer à cette démarche qui concerne tous les habitants du territoire, vous pouvez consulter l'ensemble des documents (enquête réalisée auprès des habitants, diagnostic du territoire) sur le site internet [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

### **Urbanisme : une nouvelle réponse pour les communes**

Dans une logique de solidarité et de regroupement de moyens, Loire Forez met en place, à partir du 1er janvier 2014, un nouveau service commun d'Application du Droit des Sols (ADS). Il instruira ainsi, pour le compte des mairies,

les dossiers d'urbanisme de la plupart des communes du territoire.

Cependant, l'accueil du public, la réception des demandes et la délivrance des actes restent du ressort de la mairie, qui demeure l'interlocuteur unique pour les habitants.

Ces derniers déposeront leur dossier en mairie et échangeront avec elle pendant toute la période d'examen des dossiers. Le service ADS de Loire Forez examinera la régularité des dossiers, préparera les démarches nécessaires et la décision finale. Le Maire de la commune est ensuite le seul habilité à valider et signer cet acte.

La Communauté d'agglomération et les mairies de Loire Forez entendent ainsi, ensemble, rendre le meilleur service à la population.

### **Médiathèques Loire Forez : le réseau de lecture publique tisse sa toile**

Le 15 juin 2013, Loire Forez inaugurerait sa première médiathèque située à Saint-Just Saint-Rambert. Equipement emblématique de l'ensemble de la mise en place du réseau de lecture publique sur le territoire, cette médiathèque connaît déjà un succès impressionnant, avec près de 5 000 adhérents et environ 100 000 documents prêtés d'ici la fin de l'année 2013. Les animations régulières sont particulièrement bien suivies : lecture de contes tous les samedis, mais aussi tournois de jeux-vidéos, bébés-lecteurs (0-3 ans), les rendez-vous du numérique, cafés-philo... La programmation propose une nouvelle thématique tous les trimestres. Ainsi, pour le dernier trimestre 2013, la science était à l'honneur avec comme animation-phare l'exposition Mondo Minot, qui a permis aux enfants de 2 à 7 ans du territoire de découvrir la science de manière ludique à travers des mondes fabuleux.

Avec également près d'une centaine d'accueils de collectivités (scolaires, maisons de retraites, instituts médico-éducatifs), la médiathèque joue pleinement son rôle de diffuseur de la culture et de la connaissance.

Pendant ce temps, la mise en place du réseau se poursuit avec l'intégration progressive des bibliothèques du territoire. 16 bibliothèques seront connectées d'ici fin 2013. 19 autres les rejoindront d'ici fin 2014. Cela permettra à chacun l'accès à plus de 200 000 documents (livres, CD, DVD, jeux...), l'interconnexion des 36 médiathèques-ludothèque pour développer les services à distance et une programmation en réseau à l'échelle du territoire.

Enfin, cette fin d'année 2013 verra démarrer le chantier de construction de la médiathèque Loire Forez située à Montbrison. Réhabilitation et mise en valeur patrimoniale de l'an-



Le couvent des Cordeliers, elle viendra compléter le dispositif pour un service culturel de qualité à la disposition de l'ensemble des habitants du territoire, quel que soit leur lieu d'habitation.

## Améliorer le tri des déchets pour préserver l'environnement

Loire Forez œuvre de manière active pour la réduction des déchets et leur revalorisation, dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. Le volume global des déchets ménagers continue de diminuer grâce à des actions ciblées de sensibilisation et de prévention. Loire Forez recherche sans cesse des solutions innovantes pour assurer la qualité du service et encourager les gestes de tri.

## Des bacs jaunes distribués gratuitement dans tous les foyers

Pour améliorer le tri des déchets, Loire Forez a distribué gratuitement cette année plus de 26 000 bacs jaunes. Chaque foyer bénéficie désormais d'un contenant plus volumineux (240 litres) et plus pratique que les caissettes jaunes utilisées jusqu'à présent. Si le sac jaune reste accepté pour les foyers ne pouvant accueillir de bac, les caissettes jaunes, en revanche, ne sont plus collectées mais peuvent servir comme stockage du verre avant son dépôt au point d'apport volontaire.

Plus d'informations sur le guide « Simplifiez-vous le tri » téléchargeable sur le site internet [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## L'application mobile LoireForezTri : un nouvel outil pour améliorer le tri des déchets

Une application mobile LoireForezTri a été lancée, gratuite et téléchargeable sur Apple Store, Android et Google Play. Particulièrement innovante, il s'agit de la première application mobile de ce type en France. Nouvel outil au service des usagers, elle permet d'accéder à une multitude d'informations : rappel sur les consignes de tri, informations sur le devenir des déchets, dates et horaires des jours de collecte des déchets, horaires d'ouverture des déchetteries ou encore la possibilité de signaler un incident pour une intervention plus rapide et plus efficace.

Ainsi, Loire Forez, soucieuse d'apporter des solutions de proximité, met à la disposition de ses habitants tous les outils nécessaires pour améliorer le tri et ainsi préserver la qualité de son environnement.

**Contact :** Communauté d'agglomération Loire Forez  
17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 MONTBRISON cedex  
Tél. 04 26 54 70 00 - Fax 04 26 54 70 01 - [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)



**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

*Une banque proche de ses clients  
pour tous vos projets personnels,  
professionnels, associatifs, assurances et téléphonie  
vous accueille dans ses nouveaux locaux*

18 T Bd Lachèze • 42600 MONTBRISON  
Tél. 0820 82 54 42  
E-mail : [07251@creditmutuel.fr](mailto:07251@creditmutuel.fr)



# GUMIERES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
CHARBON

Z.A La Pra - ST GEORGES HAUTE VILLE

Tél./Fax : 04 77 76 01 51



# PHOTOS DE CLASSE ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013



Les PS / MS



Les CMI / CM2



Les GS / CP



Les CC1 / CE2

